BAJOmag'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais

Numéro 71 - juin 2022

MAIRIE DE BAGNOLET

ACTUALITÉS
L'USINE THOMET ENFIN DÉPOLLUÉE
Page 7

GRAND ANGLE
LE SUCCÈS DU JOB DATING
Page 20

BIG UP
LES NOUVEAUX RÉFÉRENTS DE QUARTIER
Page 25

DOSSIER P. 10

Seniors : à votre service !

Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

La Ville se construit, au fil du temps, avec celles et ceux qui y habitent, depuis toujours ou depuis plus récemment, qui y travaillent ou qui y sont de passage. Le développement d'un territoire ne passe heureusement pas seulement par les constructions nouvelles qui s'y élèvent. Faire progresser la ville c'est aussi permettre des espaces de rencontres, d'échanges, c'est se tourner vers son passé pour mieux appréhender son avenir, c'est œuvrer pour la rendre plus juste et plus solidaire.

L'exposition que vous découvrirez à compter du 26 juin prochain et qui prendra ses quartiers pour quelques semaines sur la place Salvador-Allende, devant l'Hôtel de Ville, a cette vocation. Voir d'où nous venons pour mieux appréhender le chemin que nous voulons tracer ensemble.

Ce regard rétrospectif sur la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Benoît-Hure est une invitation à envisager collectivement de nouveaux usages pour ces espaces de rencontre et de partage situé au cœur de la cité.

La marque de fabrique de notre ville, vous le savez, nous y tenons, c'est de construire avec vous la destinée de notre territoire.
C'est le sens de la mise en concertation systématique des grands projets qui fleurissent à Bagnolet. Parfois, les débats peuvent être animés voir tendus mais toujours nous avons à cœur de véritablement prendre en compte les retours des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

La concertation ne supplante nullement le verdict des urnes. Au contraire, elle est un enrichissement continu et permanent de la démocratie représentative. Elle permet d'avancer ensemble dans une direction collectivement choisie.

Tel est aussi le sens des Conseils de quartier que nous avons voulu refonder. Le renouvellement des référents des conseils de quartier doit nous donner l'occasion de réoxygéner ces espaces de dialogue et de coconstruction en leur donnant davantage de poids pour en faire de véritable caisse de résonance de nos quartiers. D'ores et déjà, je sais que ces référents, nouvellement désignés, sont au travail avec enthousiasme. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement. Dès la rentrée prochaine, nous aurons l'occasion de réunir à nouveau les Conseils de quartiers pour, ensemble, continuer à faire avancer Bagnolet.

Construire une Ville avec ses habitant.e.s et ses visiteurs de passage, c'est aussi créer les conditions pour que chacune et chacun d'entre elles/eux soient fiers de ce qu'elle est. En ce début de mois des fiertés, je veux ici dire à chacune et chacun qu'elle/il doit pouvoir à Bagnolet être fier de ce qu'elle/il est. L'identité est une notion tellement complexe que le regard des autres et le jugement extérieur ne devraient jamais venir altérer l'image qu'on peut avoir de soi-même. À celles et ceux qui peuvent douter d'elles ou d'eux-mêmes, je veux leur dire que nous sommes fiers de ce que vous êtes. Bagnolet est fier de sa diversité. Bagnolet toujours se trouvera aux côtés de celles et ceux qui se battent pour plus d'égalité et de justice.

Fidèlement,

Tony Di Martino
Maire de Bagnolet

Sommaire

04 | **L'instant Bajo**

06 | **Actualités**
- Bagnolet dans la course olympique
- Thorez : le projet est validé
- Thomet : le terrain enfin dépollué
- Un nouveau laboratoire s'installe
- Nouvelle étape pour Les Coutures

10 | **Dossier**
SENIORS : À VOTRE SERVICE !

18 | **Cadre de vie et Propreté**

20 | **Grand angle**
Un *job dating* avec des emplois à la clef

22 | **Événement**
- Coup de projecteur sur les jeunes artistes
- Une Fête de l'arbre réussie

24 | **Big up**
- Enia Architectes : de Bagnolet à New Dehli
- Les nouveaux référents de conseils de quartier

26 | **À vos agendas**

28 | **Tribunes**

30 | **Gens d'ici**
Jacqueline Chonavel

31 | **Infos pratiques**

L'INSTANT BAJO

FOULÉES DU 8 MAI. Après deux années d'absence, l'événement revient en grandes pompes.

GRAND CARNAVAL DES QUARTIERS DE BAGNOLET
Ambiance festive dans les rues de la ville avec la présence de nombreux enfants.

DEVOIR DE MÉMOIRE.
Bagnolet commémore la 77e journée nationale de la Victoire du 8 mai 1945.

LA FOSSE-AUX-FRAISES. Inauguration de la fresque réalisée par les enfants du centre et par l'artiste Gilbert Petit.

EN FAMILLE. Parents et enfants participent au stage clownesque mené par Marianne Le Gall et Cécile Robin du Samovar.

LA PREMIÈRE RENCONTRE INTER-ASSOCIATIVE. Des dispositifs d'accompagnement ont été présentés aux 54 associations participantes.

PRÉVENTION. Tony Di Martino et Lionel Benharous, maires de Bagnolet et des Lilas, ont signé une convention pour prévenir les affrontements entre les jeunes des deux villes.

TOUT BAGNOLET RACONTE. Les Bagnoletaises ont pu suivre les histoires du *Bestiaire bavard*, contes du Vietnam à la Médiathèque.

LE CLIN D'ŒIL DE LILY

©Lily - créatrice bagnoletaise.

LE SUJET DU MOIS

Un immense enjeu de société

Les chiffres donnent le tournis. La France compte aujourd'hui 15 millions de personnes de plus de 60 ans. En 2030, elles seront plus de 20 millions. Des citoyens qui souhaitent, à une écrasante majorité, vieillir chez eux. D'ici 2025, plus de 1,4 million de personnes en perte d'autonomie auront besoin d'un accompagnement au sein d'une structure adaptée ou à domicile. Les besoins de recrutement sont immenses dans ce secteur et estimés à près de 350 000 recrutements dans les métiers d'aides-soignants et d'accompagnements éducatifs et sociaux. Selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), en 2015, 8% des individus de 75 ans ou plus vivaient en institution. L'enquête récente « Handicap-Santé » de la DREES a permis de chiffrer que 3,6 millions personnes âgées vivant à domicile étaient aidées régulièrement en raison d'un problème de santé ou d'un handicap, soit dans les tâches de la vie quotidienne, soit financièrement, soit par un soutien moral. La moitié reçoit l'aide de professionnels. Au-delà des chiffres, se cachent les vies de femmes et d'hommes qui aspirent à vieillir dans la dignité.

NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email :
redaction@ville-bagnolet.fr
ou par courrier à :
Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Paris 2024

Bagnolet dans la course olympique

À l'heure où Bagnolet vient d'obtenir le label « Terre de jeux 2024 », le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé une plateforme pour faciliter le recrutement de milliers de volontaires issus du territoire.

Bagnolet se met à l'heure olympique. À deux ans du lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville est désormais un territoire labellisé « Terre de jeux 2024 ». *« Ce label va nous permettre d'organiser des événements sportifs autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Nous souhaitons par exemple faire découvrir de nouvelles disciplines olympiques à la population comme le basket 3x3, l'escalade ou le* break dance *ou encore développer le handisport en lien avec le tissu associatif »,* se félicite Mona Bellil, conseillère municipale chargée des Sports. *« Cette labellisation permet à Bagnolet de devenir une ville qui compte auprès de l'organisation des Jeux Olympiques pour un événement d'une ampleur unique »,* précise Mona Bellil. De son côté, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé la plateforme « Toutes et tous volontaires ». L'objectif est d'accompagner et de former les Séquano-dyonisiens qui souhaitent être volontaires lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Avec ce programme, le Département souhaite renforcer les chances des habitants de Seine-Saint-Denis de devenir volontaires dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Des milliers de volontaires seront recrutés en Seine-Saint-Denis. La plateforme permet à la fois de valoriser ses compétences et de les renforcer grâce à des missions de bénévolat sur le territoire de Seine-Saint-Denis. Les bénéficiaires pourront également se former à l'anglais, aux gestes de premiers secours ou se sensibiliser au handicap. Pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 compte engager 45 000 volontaires. Ces volontaires seront présents sur l'ensemble des sites officiels des Jeux pour assister les athlètes lors des épreuves, accueillir les délégations ou encore orienter les spectateurs. Au-delà du préalable requis de la maîtrise du français ou de l'anglais, certaines missions confiées aux volontaires nécessiteront des compétences comportementales ou des qualifications spécifiques. Par exemple, la connaissance des règles du jeu d'une discipline sportive ou la maîtrise d'une langue étrangère. Les candidats qui suivront ce parcours grâce à la plateforme « Toutes et tous volontaires » pourront adresser leur candidature en avant-première à la plateforme nationale de recrutement qui sera lancée au début de l'année 2023. L'ambition affichée est le recrutement de plusieurs milliers de volontaires issus de Seine-Saint-Denis.

Plateforme « Toutes et tous volontaires », pour qui ?

- Jeunes de 16 à 30 ans
- Personnes en situation de handicap
- Bénévoles du mouvement sportif

Il n'existe pas de prérequis pour s'inscrire, chacun a la possibilité de faire le point sur ses compétences et d'en acquérir de nouvelles. En septembre 2022, les candidatures des volontaires seront transmises à l'organisation de Paris 2024.

>> Plus d'info : ssd.fr/volontaires

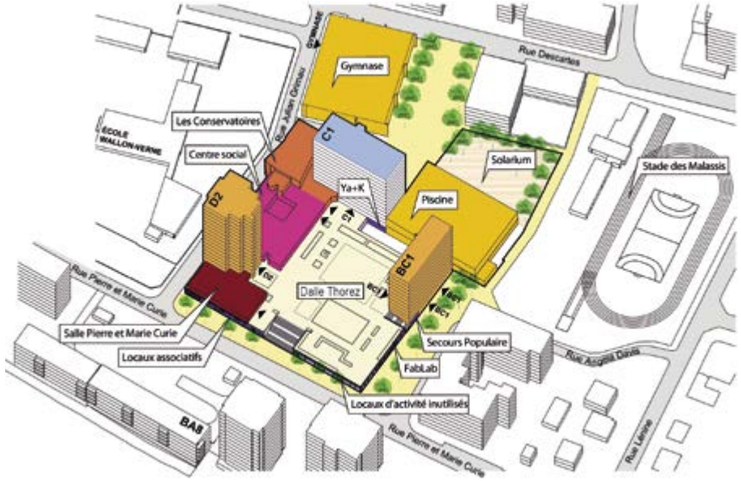

Démolitions

- N° 18 Pierre-et-Marie-Curie (PMC) > **BC1**
- N° 40 PMC > Tour Honda **D2**

Réhabilitation

- N° 32 PMC > **C1**

Renouvellement urbain

Thorez : le projet est validé

L'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) donne son feu vert à l'opération d'aménagement du secteur Thorez et du square du 19-Mars-1962. Cette décision entérine définitivement la démolition du 18, rue Pierre-et-Marie-Curie, de la tour D2 (dite Tour Honda) et de la dalle Thorez. Dans le dernier avis de son comité d'engagement, l'ANRU a maintenu le niveau des financements attribués au réaménagement de la dalle, à la construction de nouveaux équipements publics incluant un centre socioculturel, une piscine, un conservatoire de musique et de danse, un théâtre, un Dojo et la réhabilitation du gymnase Baquet. Le montant du projet de l'aménagement qui s'élève à 18,2 millions d'euros est subventionné à hauteur de 16,7 millions d'euros. Les travaux de construction des premiers équipements publics (piscine et Dojo) démarreront en 2024.

Usine Thomet

Le terrain enfin dépollué

Après de longues années de mobilisation de la municipalité et de la population, les produits toxiques entreposés dans l'ancienne usine Thomet, spécialisée dans le traitement des métaux, au 64-68, rue Édouard-Vaillant, ont enfin été évacués par l'ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie). Une très bonne nouvelle pour la santé et la sécurité des Bagnoletais. Cette usine était désaffectée suite à la liquidation judiciaire de la société Thomet en 2013. L'ancienne usine était classée ICPE (Installations classées protection de l'environnement) et à ce titre, seul l'État était habilité à prendre les mesures nécessaires pour dépolluer le site.
En 2018, la Ville avait saisi la Préfecture pour exiger qu'elle prenne des mesures urgentes. En 2020, la Ville a enfin été entendue et a pris un arrêté de péril à la demande de la Préfecture pour lancer la dépollution, en substitution de l'exploitant défaillant. L'ensemble des travaux se sont étalés de novembre 2021 au début du mois de mai dernier. Les services de l'ADEME ont donc procédé à l'évacuation des produits toxiques. Plus de 4,7 tonnes de déchets cyanurés (à base de cyanure, un poison très dangereux) ont été par exemple acheminés vers le centre de TERDI à Saint-Vulbas, dans l'Ain, pour être incinérés et plus d'une tonne de déchets en bidons ont été évacués du sous-sol. De quoi rassurer la population. L'avenir du site est désormais entre les mains des propriétaires et la Ville sera particulièrement vigilante.

En bref

STATIONNEMENT

Depuis le 1er juin, les contrôles de stationnement en zone bleue ont repris. Les vignettes distribuées avant le 1er mars ne sont plus valables. Pour obtenir votre nouvelle vignette gratuite, vous pouvez vous présenter au service ASVP muni des documents suivants (originaux ou photocopies) : carte grise du véhicule, deux justificatifs de domicile au même nom de mois de 3 mois et une attestation sur l'honneur certifiant que vous ne disposez pas d'une vignette à votre nom.

PRÉVENTION

Pour agir efficacement et renforcer le dépistage du VIH, l'Assurance Maladie a mis en place l'opération « Seine-Saint-Denis sans SIDA », qui permet de se faire dépister de façon gratuite et sans ordonnance en laboratoire. À Bagnolet, deux adresses sont à votre disposition pour réaliser ce test :

- **Laboratoire ZTP :** 7, rue Raymond-Lefebvre 01 43 62 80 80.
- **Laboratoire Biotek / Bio Ethernalys :** 1, allée Simone-Veil 01 86 90 93 80.

Santé

Un nouveau laboratoire s'installe à Bagnolet

Les Bagnoletais disposent d'un nouveau lieu pour effectuer leurs analyses médicales en complément de l'offre du Centre municipal de santé Elsa-Rustin et de celle des laboratoires privés déjà existantes sur le territoire.

C'est au 1, allée Simone-Veil, à deux pas de la mairie, au-dessus de la place Salvador-Allende, qu'un laboratoire du groupe BioEthernalys a ouvert ses portes le 9 mai dernier. Avec ses trois salles de prélèvements, ce laboratoire propose un grand nombre d'analyses : prises de sang, prélèvements bactériologiques. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h et le samedi de 7h30 à 12h, la prise de rendez-vous qui peut s'effectuer sur place, par téléphone ou via l'application Doctolib n'est pas obligatoire pour les tests RT-PCR Covid-19, les prises de sang ou tout autre type de prélèvements. Le groupe BioEthernalys regroupe des biologistes indépendants qui ont pour objectif de s'implanter dans les zones qualifiées de « déserts médicaux » qui manquent de laboratoires. Le groupe a déjà installé ses labos à Asnières, Montrouge, Clamart ou encore Châtillon. L'objectif est de rendre les soins accessibles sans passer par le numérique. Si l'essor des rendez-vous en appel vidéo est un véritable atout, il ne faut pas oublier la nécessité de l'accompagnement en présentiel pour certains patients comme les personnes âgées, les personnes avec des besoins particuliers ou encore les personnes isolées. Le docteur Salah, médecin du labo BioEthernalys de Bagnolet, veut cultiver le bien-être à la fois de son équipe composée de deux secrétaires, de deux infirmières et d'un médecin et de ses patients. *« Je suis très contente que ce laboratoire soit ouvert dans le quartier »,* indique cette jeune femme bagnoletaise qui décrit le nouveau laboratoire comme « un endroit accueillant et spacieux ». Enceinte l'année dernière alors que le laboratoire était encore en construction, elle avait rencontré des difficultés, notamment en fin de grossesse, pour se rendre à certains de ses rendez-vous médicaux dans la capitale. Parfois difficiles d'accès en raison de la distance ou encore du prix, la proximité de ce nouveau cabinet lui donne envie de prendre davantage soin de sa santé « sans laisser tarder les choses ».

Où réaliser des prélèvements à Bagnolet ?

Sans rendez-vous :
- du lundi au samedi de 8h30 à 9h30 au Centre municipal de santé Elsa-Rustin (en convention avec le laboratoire ZTP),
- du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 7h30 à 15h au laboratoire ZTP, 07 rue Raymond-Lefebvre,
- du lundi au vendredi de 7h à 17h et le samedi de 7h30 à 12h au laboratoire Biotek, 1, allée Simone-Veil.

Avec rendez-vous : possibilité de réaliser des prélèvements à domicile en prenant rendez-vous au 01 43 62 80 80 avec le laboratoire ZTP.

Aménagement

Une nouvelle étape pour Les Coutures

Le 17 mai dernier, une réunion publique en présence de Monsieur le Maire et des élus, a présenté à la population les projets d'aménagement des îlots Étienne-Marcel et Vaillant/Hugo. Le chêne du 182, rue Étienne-Marcel sera préservé et il est prévu d'y aménager un jardin partagé.

© Alexandre Besson

Au 182, rue Étienne-Marcel, 22 logements seront construits, dont 9 logements sociaux, avec un local commercial en rez-de-chaussée.

En 2013, les villes de Montreuil et Bagnolet s'étaient engagées dans un projet commun de requalification des quartiers du Bas-Montreuil et des Coutures grâce au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Désormais, la ville de Bagnolet et son partenaire Est Ensemble pilotent un important dispositif de réhabilitation d'îlots d'habitat dégradés dans le quartier des Coutures. Pour cela, le PNRQAD permet d'intervenir à différents niveaux : la réhabilitation de l'habitat existant par le biais d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain) mais aussi des projets d'aménagements ciblés avec la reconstruction de logements diversifiés, le développement d'équipements (crèches, squares publics) ainsi que la revitalisation du tissu commercial. Dans cette optique, l'opérateur choisi, la SOREQA, a acquis des parcelles en friches pour la construction de nouveaux logements et de commerces dans le quartier des Coutures. Sur la parcelle Étienne-Marcel, au 182, rue Étienne-Marcel, le programme prévoit la construction d'un ensemble de trois bâtiments incluant vingt-deux logements, dont neuf logements sociaux et treize logements réservés à l'accession sociale à la propriété, sous conditions de ressources, grâce au PSLA (Prêt social location-accession). En outre, le programme d'aménagement prévoit la construction d'une dizaine de places de parking en sous-sol, d'un emplacement commercial ainsi que d'un jardin partagé autour du chêne. L'aménagement de l'îlot Vaillant/Hugo prévoit la construction de cinq logements sociaux et de deux commerces. L'immeuble existant avant démolition était insalubre et représentait un risque pour les habitants. Le permis de construire a été délivré en décembre dernier et le chantier de démolition est en cours. Les livraisons de ceux deux opérations sont prévues pour fin 2025.

Un dispositif pour lutter contre l'habitat dégradé

Une nouvelle OPAH-RU a été lancée en février dernier, pour une durée de cinq ans, dans le quartier des Coutures et du Centre-Ville. Ce dispositif permet aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés d'immeubles de plus de 15 ans, situés dans le périmètre de l'OPAH-RU, de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit et de subventions afin de réaliser les travaux suivants :
- Diagnostics techniques
- Traitement des situations d'insalubrité, de danger, de risque de saturnisme
- Réhabilitation des parties communes (chauffage, électricité, salle d'eau, etc.)
- Travaux d'économie d'énergie, d'adaptation vieillesse ou d'handicap

>> Plus d'info : Soreqa : 06 69 94 46 97 - opahbagnolet@soreqa.fr

Permanences (sur rendez-vous)
Le mercredi après-midi : 6, rue Lavoisier, à Montreuil.
Le vendredi après-midi : Hôtel de Ville de Bagnolet.

SENIORS : À VOTRE SERVICE !

Avec le vieillissement de la population, les besoins d'accompagnement des seniors vont exploser. À Bagnolet, la Ville déploie une large offre de services à destination des seniors afin d'améliorer leur vie quotidienne et de leur faciliter l'accès aux soins. *BAJOmag*' donne la parole aux bagnoletais qui utilisent ces services.

Logement, santé, loisirs, aides à domicile… : *BAJOmag'* a rencontré les Bagnoletais qui bénéficient des services proposés par la Ville pour accompagner les seniors à mieux vivre leur retraite.

Une résidence autonomie tournée vers le bien-être des seniors. C'est la raison d'être de La Butte-aux-Pinsons. L'établissement est composé de soixante-quatre logements et offre à ses résidents un ensemble de services sur-mesure : un système de téléassistance, des aides à la personne, un programme d'animations variées et un service de restauration quotidienne. Tous les logements sont des studios équipés de cuisine qui permettent aux personnes âgées de vivre de manière indépendante. Dominique, une septuagénaire, réside ici depuis treize ans et ne cache pas sa satisfaction : *« Je vis dans un studio avec un séjour et une cuisine équipée et je peux profiter d'un balcon avec vue sur le jardin. Ici, je me sens comme chez moi. Il y a pas mal d'activités qui sont organisées »*. Un service de restauration, pour le déjeuner et le dîner, est proposé à l'ensemble des résidents. *« En général, je ne prends que le déjeuner en commun. Le soir, je continue à faire la cuisine car j'aime ça »*, explique Dominique. L'objectif est de favoriser l'autonomie des résidents tout en bénéficiant, en cas de problème, d'une présence humaine de jour comme de nuit. Ici, chacun vit à son rythme en fonction ses envies.

Des ateliers à la carte

Chaque semaine, des animations sont programmées. Chacun est libre d'y participer ou non. En ce mercredi 25 mai après-midi, c'est une séance collective d'osthéopathie, animée par Lola, une jeune ostéopathe indépendante, qui est au programme. La séance collective a lieu deux fois par mois. *« Ce n'est pas de l'ostéopathie à proprement parler, l'objectif est de bouger ! »*, souligne la jeune ostéopathe. Les exercices sont accessibles à toutes et à tous, quels que soient l'âge et le niveau d'autonomie. Cet après-midi, une demi-douzaine de résidents ont répondu présents à l'appel et semblent ravis de se retrouver après l'heure du déjeuner. La plus âgée a 83 ans et participe activement à la séance assise sur sa chaise. Les exercices s'enchaînement : bouger les bras, passer d'un pied à l'autre, travailler son équilibre, etc. Lola communique sa bonne humeur et multiplie les encouragements. À la fin de la séance, tout le monde affiche un large sourire. À La Butte-aux-Pinsons, les activités s'adaptent au plus près des besoins : des arts martiaux pour prévenir les risques de chute, des jeux de société pour travailler la mémoire, des sorties au restaurant mais aussi des ateliers de couture où les seniors passent de résidents à responsables d'ateliers pour transmettre leur savoir-faire aux autres. L'établissement dispose même d'un « salon de beauté » et depuis peu, La Butte-aux-Pinsons propose des ateliers numériques afin d'accompagner les résidents dans la prise en main des outils numériques grâce à la distribution de tablettes.

Créer du lien social

Denise, une résidente, est également ravie : *« Il faut maintenir cet établissement »*. Les résidents ont aussi la possibilité d'accéder à la programmation du service animations seniors du centre Paul-Coudert. C'est un autre pilier incontournable de la politique menée par la Ville en faveur des personnes âgées. Situé en centre-ville, c'est un lieu d'accueil et d'échanges destinée aux seniors bagnoletais âgés de 55 ans et plus. Cette structure de 700 m² comprend un espace bibliothèque, plusieurs salles d'activités et une salle polyvalente de 100 m². Le centre d'animations Paul-Coudert s'adresse à l'ensemble des seniors de Bagnolet grâce à une programmation très variée en fonction des centres d'intérêts de chacun. De nombreuses activités, sous forme d'ateliers réguliers ou d'animations ponctuelles, sorties et séjours y sont proposées. En dehors des animations événementielles, le centre est ouvert au public pour se rencontrer, jouer, ou profiter d'un moment de lecture.
Plus de 2 300 seniors sont inscrits au centre, dont plus 300 personnes qui participent régulièrement aux activités ou aux séjours. Au programme des ateliers hebdomadaires : de la chorale, du dessin, de la peinture, du théâtre, du tai-chi chuan, du yoga, de la gymnastique ou encore des randonnées en partenariat avec le service des Sports de la Ville. Les usagers sont âgés de 55 à 96 ans.

« Toute ma vie, j'ai rêvé de faire du théâtre »

Andrée, 80 ans, participe aux ateliers théâtre du centre d'animations Paul-Coudert

Le Foyer Soleil pour les retraités autonomes

Le centre va plus loin en proposant des ateliers animés par les seniors eux-mêmes en fonction des compétences de chacun comme la marqueterie, l'initiation aux échecs, la danse en ligne, des atelier d'écriture, dans le cadre d'un projet sur la transmission des savoirs. Andrée, 80 ans, est une habituée des lieux : *« Toute ma vie, j'ai rêvé de faire du théâtre. Il m'a fallu attendre d'être à la retraite pour réaliser mon rêve. Je n'aurais pas pu le faire ailleurs »*. La « petite troupe » répète tous les mardis en vue d'une représentation annuelle qui a eu lieu début juin au Théâtre des Malassis. Certains membres de la troupe se retrouvent en dehors des cours pour répéter. *« Cela m'apporte beaucoup, notamment pour travailler ma mémoire »*, poursuit Andrée. Au centre Paul-Coudert, Andrée apprécie aussi les multiples sorties proposées. *« C'est très varié et très riche »*, souligne la retraitée. Adossé au centre Paul-Coudert, le Foyer Soleil, en convention avec l'OPH de Bagnolet, s'adresse à des retraités autonomes dès 60 ans. L'établissement comprend 21 studios et 21 appartements de type F2. Les retraités qui y vivent bénéficient de la proximité du centre d'animations Paul-Coudert. Une partie d'entre eux participent d'ailleurs aux activités organisées par le centre et d'un suivi dans le cadre du plan canicule ou du plan grand froid. Mikaël, 75 ans, vit au Foyer Soleil depuis 2014. *« Je cherchais un logement et j'ai fait la demande auprès de la Mairie. Depuis, je suis satisfaite de mon logement. Le foyer est calme, nous sommes tranquilles et je dispose d'une belle terrasse »*, explique Mikaël.
L'enjeu de société est de taille. Avec le vieillissement de la population, la question de l'autonomie et du maintien des personnes âgées est devenue une question centrale. En 2015, la France comptait 2,5 millions de seniors en perte d'autonomie (soit 15,3 % des 60 ans et plus). Parmi eux, 90 % souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Selon une étude récente de la DREES, trois millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne, en raison de leur âge ou d'un problème de santé, Le plus souvent, ces per-

sonnes reçoivent une aide pour le ménage et les courses. Mais près de la moitié des seniors aidés le sont uniquement par leur entourage, tandis que 19% le sont uniquement par des professionnels, le tiers restant recevant une aide mixte, c'est-à-dire à la fois par des aidants professionnels et de l'entourage.

Des aides à domicile

Afin de répondre à cet enjeu de société, la Ville propose, grâce au Centre communal d'action sociale (CCAS), un ensemble de services à domicile. Des auxiliaires de vie accompagnent les seniors dans leur vie quotidienne: aides à la toilette, aides aux courses, etc. Actuellement, à Bagnolet, 87 seniors bénéficient d'un accompagnement d'une auxiliaire de vie. En outre, le Service d'aides à domicile (SAD) organise avec la cuisine centrale le portage de repas à domicile au nombre de deux tournées par jour: l'une, le matin et l'autre l'après-midi. Près de 80 repas sont ainsi portés à domicile chaque jour.

Les seniors ont également la possibilité de demander l'installation de la téléassistance à leur domicile en partenariat avec une société privée. La municipalité se charge de l'installation. En outre, des agents techniques de la Ville sont sollicités afin d'effectuer des menus travaux, comme changer une ampoule, laver des vitres ou prendre en charge des courses volumineuses. La Ville dispose également d'un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile). Pour en bénéficier, une attestation de la carte vitale est demandée afin de permettre votre prise en charge à 100% par votre caisse de Sécurité sociale. Le Centre municipal de santé Elsa-Rustin dispense également des soins de premier recours ouvert à toutes et à tous sans et sur rendez-vous. Les tarifs conventionnés de l'Assurance Maladie, ainsi que le tiers payant, sont appliqués, sauf pour certains soins, par exemple, la consultation diététique ou la podo-orthèse. Les médecins généralistes assurent des visites à domicile pour les patients suivis au CMS qui ne peuvent pas se déplacer.

«Je viens ici quasiment tous les jours, cela m'apporte beaucoup, je joue au scrabble, au tarot, à la belotte»

Lucienne dit Lulu, 94 ans, participe aux ateliers du centre d'animations Paul-Coudert

VOS INTERLOCUTEURS

ASGB (Association sportive et gymnique de Bagnolet)
La section retraités de l'association propose des activités sportives adaptées aux adultes de plus de 50 ans.
172, rue Sadi-Carnot - 01 43 62 99 11.
Mardi de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaires).

ARB (Association des retraités de Bagnolet)
Elle propose différentes activités, sorties, séjours aux retraités de Bagnolet. Permanences physiques le jeudi de 9h30 à 11h30 (sauf juillet et août).

Centre d'animations Paul-Coudert
Le centre d'animations est un lieu d'accueil et d'échanges destiné aux seniors bagnoletais âgés de 55 ans et plus.
Il propose de nombreuses activités sous forme d'ateliers, d'animations, de sorties ou de séjours.
47, rue Hoche - 01 49 93 66 90.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Centre communal d'action sociale
Pour vous inscrire sur le registre Canicule, qui permet d'être contacté par les services du CCAS en cas de fortes chaleurs, ou profiter des services BAJOlib'. 01 49 93 60 36.

Service Habitat
Pour effectuer une demande de logement adapté.
Place Salvador-Allende - 01 49 93 60 00.

SAD (Service d'aides à domicile)
13, rue Sadi-Carnot - 01 49 30 60 36.
Il permet aux personnes âgées de bénéficier d'aides à domicile, de portages de repas ou d'assistance pour des petits dépannages.

SSIAD (Service des soins infirmiers à domicile)
Cette structure assure des prestations de soins infirmiers auprès de personnes âgées de 60 ans et plus. 01 56 93 91 11.

Un check-up complet et gratuit pour les seniors

Destiné aux plus de 60 ans, le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS), en partenariat avec la Mutualité Île-de-France, propose un parcours de quatre consultations individuelles.

- Dépistage de la vue par un orthoptiste/opticien
- Dépistage de l'audition par un audioprothésiste de la Journée nationale de l'Audition
- Dépistage des maladies cardio-vasculaire par une infirmière: mesure glycémie, calcul IMC, mesure du périmètre abdominal, mesure de la tension
- Prévention bucco-dentaire avec une assistante dentaire ou un dentiste

Prochains rendez-vous: lundi 19 septembre, vendredi 21 octobre et mardi 22 novembre de 9h à 13h et 14h à 17h

Les spécialités du Centre municipal Elsa-Rustin (CMS)

(uniquement sur rendez-vous)

Allergologie • Cardiologie • Dermatologie
Gastro-entérologie • Gynécologie • Phlébologie
Psychiatrie • Rhumatologie • Addictologie
Trouble du comportement alimentaire
Imagerie Médicale • Kinésithérapie
Soins infirmiers

Parole de
Yalana Dino

Conseillère municipale chargée des Seniors

Après deux ans de mandature, nos services sont au rendez-vous sur de nombreux thèmes et enjeux pour garantir la bonne santé de nos ainés.
Tout d'abord, notre objectif premier est de favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes âgées ou handicapées et leur permettre de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible. Pour appuyer cette mission, le service de soins à domicile compte aujourd'hui 22 aides à domicile qualifiées (DEAVS) qui réalisent plus de 28000 heures à l'année auprès d'environ 90 bénéficiaires.
Notre ambition est de préserver le lien avec nos aînés et éviter ainsi toute forme d'isolement. Les aides à domicile assurent ainsi une assistance physique et un soutien moral à travers un ensemble de prestations d'accompagnement à la personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne, qui s'inscrivent dans un projet individualisé élaboré avec la personne âgée. Du maintien de sa condition physique à celui de sa vie sociale, les équipes de la ville s'organisent afin de faire partager au plus grand nombre les activités qui leur sont proposées, à savoir des déjeuners conviviaux, conférences thématiques, activités culturelles, des excursions et voyages avec le centre Paul-Coudert, des associations locales ou d'autres structures de la ville.
L'ensemble de nos services reposent sur une évaluation permanente de nos interventions afin de garantir une capacité d'anticipation de situations de crises ou de décisions nécessaires en privilégiant le choix de la personne, son intérêt direct et la collégialité dans l'arbitrage. Par rapport à l'actualité, il est donc pertinent de savoir que parmi les aides proposées, un plan Grand Froid comme un plan Canicule sont pensés et préparés par nos équipes. Pour rappel, l'ensemble des informations relatives à nos aides sont disponibles et accessibles à travers le guide de l'accès aux droits des seniors.

Quand les seniors s'amusent

Samedi 14 mai dernier, 309 seniors Bagnoletais ont été accueillis au Novotel Paris-Est pour le traditionnel Banquet des Seniors organisé par le CCAS et la Ville de Bagnolet. Ce moment de convivialité et de partage était d'autant plus attendu par nos aînés que le Banquet avait été annulé en 2021 en raison de la crise sanitaire liée au Covid. Accueillis par M. le Maire, Tony Di Martino et l'équipe municipale, les convives se sont retrouvés autour des tables dressées dans la salle de l'hôtel pour partager un déjeuner dans une ambiance festive. Pour l'occasion, un groupe a assuré une animation musicale. Cerise sur le gâteau, une tombola a permis à un senior bagnoletais de gagner une nuit d'hôtel pour deux personnes offertes par Novotel dans l'établissement de son choix.

Travaux en cours

Nouvel enrobé, rue Molière.

La cour de l'école Eugénie-Cotton se couvre d'un revêtement de copeaux bois.

La rue Charles-Graindorge se transforme à vue d'œil.

Entretien des espaces verts

Square Jules-Ferry : la dalle du city-stade est posée, l'éclairage est installé.

Un nouvel hôtel à insectes prend place en bas du parc Josette-et-Maurice-Audin.

Entretien et ajout de copeaux de bois sur l'aire de jeux, place de la Résistance.

Plus de 6 000 plants ont été mis en terre par les agents communaux du service des Espaces verts pour cette période estivale.

Emploi

Un *job dating* avec des embauches à la clef

À la suite d'un *job dating* inédit organisé conjointement par la Ville de Bagnolet et la SNCF, des demandeurs d'emploi ont saisi l'opportunité d'être recrutés comme conducteurs de tramways ou de trains.

Le 22 avril dernier à l'Hôtel de Ville, une quarantaine de jeunes assistent, en présence du Maire de Bagnolet, à un *job dating* organisé conjointement par la SNCF et la Ville de Bagnolet et initié par Chawqui Haddad, maire-adjoint chargé de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers. Le concept de la journée est simple : faire rencontrer des demandeurs d'emploi, des recruteurs de la SNCF et des agents de l'entreprise pour postuler à des postes de conducteurs de tram-train. Les postes sont basées en région parisienne. Devant une assistance attentive, les recruteurs de la SNCF venus spécialement à Bagnolet ont présenté les métiers concernés, les rémunérations, le contenu de la formation et sa durée, etc. *«J'ai été au courant par un ami qui a fait une publication sur Snapchat»,* explique Roudji qui a participé au *job dating.* Ce père de deux enfants âgé de 39 ans se rendait pour la première fois à ce type d'événement. *«J'ai déjà postulé sur le site de la SNCF pour un poste d'agent de manœuvre mais il n'y a pas de contact direct avec les recruteurs»,* regrette Roudji. Pendant cette journée, le demandeur d'emploi a eu l'occasion de rencontrer directement des recruteurs de la SNCF.

La SNCF recrute en masse

«Il y avait beaucoup de monde, les entretiens duraient environ cinq minutes. Par la suite, la SCNF m'a recontacté pour passer un MOOC, des cours en ligne sur la sécurité ferroviaire, la signalisation, etc. Le cours durait environ huit heures et j'ai dû passer un quizz qui vérifiait mes connaissances. Les candidats devaient atteindre un score de 70% que j'ai largement dépassé en atteignant 93%», explique Roudji. Pour lui, le processus de recrutement continue avec de bonnes chances d'aboutir.

«C'est incroyable, tout est allé si vite»

Nuama, 21 ans a décroché un emploi grâce au *job dating*

Nuama, une jeune femme de 21 ans qui a assisté au job dating, va signer prochainement un Contrat à durée indéterminée (CDI) avec la SNCF pour être recrutée sur un poste de conducteur de tram. Nuama va débuter prochainement une formation de quatre mois après avoir validé sa visite médicale. La jeune femme, titulaire d'un bac pro, et qui était à la recherche d'un emploi est aux anges. *«C'est incroyable ! Tout est allé si vite. Je suis allé en peu en reculant au* job dating *en me disant que j'étais trop jeune pour un poste qui demande beaucoup de sécurité et de rigueur même si je sais que je corresponds à ce profil»,* se félicite Nuama.
Lors du *job dating,* les recruteurs avaient rassuré les candidats en expliquant que l'entreprise recrutait massivement des jeunes travailleurs pour pailler les cheminots partant à la retraite. *«Du coup, tous les jeunes présents étaient très motivés pour rester et passer les entretiens individuels»,* se souvient Nuama. Et certains ont trouvé en emploi grâce au *job dating.*

Parole de
Chawqui Haddad

Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers

Les actions de la Ville en direction de la jeunesse prennent de multiples aspects dont l'objectif reste identique : permettre aux jeunes Bagnoletais-e-s de s'épanouir pleinement sur notre territoire, tout en les amenant à entrer sereinement dans la vie adulte et active.
Sous l'égide d'un service dédié qui œuvre en coordination avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, la politique jeunesse de la Ville est menée dans une volonté d'accompagner au mieux les 11-25 ans. Cela s'inscrit dans une période où ces jeunes s'interrogent quotidiennement sur leur avenir. Nous souhaitons aider les jeunes à devenir des adules responsables, autonomes, solidaires et engagé-e-s tout en connaissant leurs droits et leurs devoirs. Il s'agit de la ligne directrice de la feuille de route mise en place à l'ouverture du mandat sur la politique jeunesse à venir sur Bagnolet.
L'action municipale se veut donc globale et transversale. Il est donc nécessaire de travailler en étroite collaboration avec d'autres services de la Ville, tels que la culture, les sports, la vie associative et le service de l'insertion-emploi. Il est également indispensable d'étendre cette collaboration avec des associations implantées sur le territoire visant à aider les jeunes en difficultés autour de thématiques basées sur des rencontres et de l'entraide, comme c'est le cas de la maison de l'écologie populaire, Verdragon. L'importance de cette association qui œuvre avec la municipalité de manière efficace auprès des jeunes et des familles en difficultés n'est plus à démontrer.
L'action municipale s'étend donc dans le domaine de l'insertion des jeunes dans la vie active. C'est pourquoi, nous avons mis en place un partenariat efficace avec la SNCF en faveur des jeunes Bagnoletais-e-s. Une première session de *job dating* s'est tenue en avril et a rencontré un vif succès avec plus d'une cinquantaine de participant-e-s. La majorité d'entre eux ont pu entamer la procédure de recrutement avec la signature d'un CDI à la clé et une entrée en formation rémunérée d'ici cet été. D'autres sessions et initiatives sont prévues dans les prochains mois avec la SNCF, mais aussi avec d'autres partenaires.
Nous souhaitons dynamiser la jeunesse, le territoire et participer pleinement à la transition écologique à travers des métiers d'avenir et une politique jeunesse ambitieuse.

Éducation artistique et culturelle

Coup de projecteur sur les jeunes artistes

À l'occasion du mois de l'éducation artistique et culturelle du conservatoire de danse et de musique Erik-Satie, les jeunes bagnoletais sont montés sur scène pour exprimer leurs talents. À Bagnolet, ces derniers disposent d'un vaste éventail de dispositifs pour s'initier à la musique et aux arts de la scène.

Permettre à tous les jeunes bagnoletais de s'initier à la danse, à la musique, aux arts de la scène et à l'art en général. Tel est le défi que relèvent avec succès les acteurs locaux depuis plusieurs années. *«Au sens large, 248 enfants étaient concernés par ces projets culturels en 2018. Aujourd'hui et malgré la crise sanitaire, ils sont 872»* relève, avec satisfaction, Laurence Bertagnol, responsable de l'Éducation artistique et culturelle au conservatoire de danse et de musique Erik-Satie de Bagnolet, véritable pilier de l'action chorégraphique et musicale dans la commune. Le dispositif «Danse et Musique à l'œuvre» a par exemple, permis, au mois de mai, à des jeunes scolaires de se produire au théâtre Le Colombier ainsi qu'à la salle des Malassis. *«Les élèves ont joué le matin et l'après-midi devant d'autres élèves et le soir devant leurs parents. Cela a permis de retisser les liens avec ces derniers et de les faire revenir dans ces endroits culturels, peu fréquentés depuis le Covid»,* se réjouit Laurence Bertagnol qui signale un autre dispositif, celui du projet d'orchestre à l'école, lancé il y a 2 ans et qui permet à des du CE2 au CM2 de s'initier à la musique à l'école Paul-Vaillant-Couturier. Dans le même esprit, une quinzaine d'élèves de 7 à 12 ans, issus de quartiers dits prioritaires, auront la possibilité de se produire sur scène, le 19 juin, dans une des salles de la très prestigieuse Philharmonie de Paris avec le célèbre orchestre Démos. Mais la pierre angulaire de l'accès des jeunes bagnoletais à l'éducation artistique et musicale demeure les classes CHAM (Classes à horaires aménagées musiques), fruit d'un partenariat entre le collège Georges Politzer et le Conservatoire Erik-Satie. Le principe: les élèves bénéficient d'un enseignement musical hebdomadaire gratuit, deux matinées par semaine sur le temps scolaire, assuré par des professeurs du conservatoire. Au total, quatre classes de 24 élèves, sur quatre niveaux (6e, 5e, 4e, 3e). *«Le programme dure quatre ans. Les élèves sont initiés à la musique et aux arts de la scène. Tout au long du cursus, outre leur pratique instrumentale, ils sont confrontés à des œuvres et à des artistes évoluant à Bagnolet»,* explique Rosendo Garcia, le principal du collège, arrivé dans l'établissement en décembre dernier. Soucieux de donner sa chance à tout le monde les candidatures aux classes CHAM sont ouvertes à des jeunes musiciens ou à des jeunes dépourvus de la moindre expérience en la matière. *«Cet enseignement est proposé hors sectorisation, mais ne peut, en aucun cas permettre de contourner la carte scolaire»,* note le principal qui précise que les instruments de musique sont fournis par le conservatoire.

>> Plus d'infos:

- **Conservatoire Erik-Satie:** 36, rue Pierre-et-Marie-Curie 01 83 74 56 20 - *conservatoirem.bagnolet@est-ensemble.fr*
- **Collège Georges-Politzer:** 52, rue Jules-Ferry 01 86 78 38 00 - *ce.0931181d@ac-creteil.fr*

Fête de l'arbre et de la nature

Une première édition

La première édition de la Fête de l'arbre et de la nature s'est déroulée le samedi 21 mai dans le parc Josette-et-Maurice-Audin. Au menu, l'élaboration de la future Charte de l'arbre et de nombreux ateliers et animations.

Le soleil était au rendez-vous ce samedi 21 mai dans le parc Josette-et-Maurice-Audin pour la première édition de la fête de la nature et de l'arbre à Bagnolet. Trois temps forts ont ponctué la journée. Dès 9h30, dans la salle des mariages du château de l'Étang, M. le Maire et plusieurs élus de la municipalité ont fait le point sur l'avancée de l'élaboration de la Charte de l'arbre qui sera prochainement adoptée par le conseil municipal. Dès 14h, après un pique-nique champêtre, les Bagnoletais se sont dirigés vers le jardin méditerranéen, au sein du parc. Devant une jolie assistance, s'est déroulé le vernissage de l'exposition «Arbres & Parcs. Respect!» composées d'affiches réalisées par les apprentis graphistes du Campus de la Fonderie de l'Image mais aussi par les enfants des accueils de loisirs des écoles Eugénie-Cotton et Henri-Barbusse, ainsi que par les jardiniers de la ville. L'exposition, qui rassemble cinquante-trois affiches, se tient jusqu'à mi-juin. Pour saluer le travail des jeunes artistes, les Bagnoletais sont invités à voter pour leur(s) affiche(s) coup(s) de cœur. Une urne disposée dans la guinguette «Les Serres Volantes», au sein du jardin méditerranéen permet à chacun de voter pour son affiche préférée. Les affiches recueillant le plus de votes feront l'objet d'une prochaine campagne dédiée sur les panneaux municipaux. Au même moment, sous la Pergola des glycines, plusieurs ateliers consacrés aux arbres et à la nature étaient proposés aux habitants, sous le regard amusé et sonore des «grosses légumes», deux comédiens de rue. Le «Troc de plantes» a permis aux amateurs et passionnés de jardinage de se procurer ou d'échanger boutures, graines et bulbes. Les participants pouvaient repartir avec une plante. Juste à côté, l'association bagnoletaise AJDB a proposé de constituer des «bombes à graine», un alliage de terre, de compost et d'argile dans lesquelles étaient placées des graines. Charge aux volontaires de répartir ces «bombes de semences» dans des endroits insolites de la ville, comme des friches, ou aux pieds d'arbres, afin d'obtenir une floraison sauvage. À quelques mètres, le *collectif des Pernelles* a aidé à confectionner des panonceaux et des pochoirs, délivrant des messages de respect de l'environnement, là aussi, avec pour mission de les répartir aux pieds des arbres dans l'espace urbain, notamment. Les pannonceaux seront apposés aux pieds d'arbres parrainés à cette occasion par les habitants. Non loin de là les agents municipaux des espaces verts ont guidé les volontaires dans la construction d'un «hôtel à insectes», une petite maison regroupant plusieurs matériaux (briques, paille, rondin) ayant pour objectif de devenir un refuge pour lesdits insectes. Enfin, trois balades vertes furent proposées pour découvrir et poser un regard différent sur les arbres du parc et de la ville. Au vu de l'affluence et de l'enthousiasme manifestés par les participants, une deuxième édition l'an prochain est plus que souhaitée!

Entreprises

De Bagnolet à New Dehli

Dans le quartier des Coutures, l'agence d'architectes Enia rayonne à travers le monde grâce à des projets d'envergure sans pour autant oublier son ancrage bagnoletais.

De gauche à droite, les trois associés d'Enia Architectes Mathieu Chazelle, Brice Piechaczyk et Simon Pallubicki, dans leurs locaux situés dans le quartier des Coutures.

C'est un lieu étonnant niché aux Coutures. Derrière un grand portail, se découvre un bâtiment tout en longueur de 1 000 m² sur deux étages agrémenté d'un jardin où trône fièrement un barbecue. C'est ici que s'est installée il y a un an et demi l'agence d'architectes Enia. *«Nous sommes très heureux de nous être installés à Bagnolet»,* lance d'emblée Brice Piechaczyk, l'un des trois associés d'Enia. La société est en pleine croissance. En un an, les effectifs de l'agence sont passés de quarante à soixante-dix collaborateurs. Créée en 2003, Enia compte à son actif des projets d'envergure réalisés en France mais aussi à l'étranger. Parmi ces réalisations, Enia a imaginé la Tablesquare, un lieu dédié à la gastronomie, en réutilisant 3 500 m² de parking délaissés dans le quartier de la Défense.

Accueillir des lycéens à l'agence

Ce projet a été distingué par différents prix d'architecture et de design au niveau international. Enia collabore aussi à une série de projets en Afrique. Ses équipes travaillent actuellement à la conception d'un hôpital à Conakry, en République de Guinée, au siège social de la Société générale à Alger ou encore au nouvel aéroport de Ouagadougou, au Burkina Faso. Sur cette carte du monde, l'Inde est une destination de choix pour l'agence. Elle dispose d'un bureau d'une vingtaine de personnes à New Dehli chargée d'imaginer différentes grandes infrastructures en Inde : la Préfecture de Police d'Ahmedabad, des stations de métro et des ensembles à Nagpur. *«Nous sommes ouverts sur le monde, à d'autres cultures»,* explique Brice Piechaczyk. Au début de la guerre en Ukraine, l'entreprise s'est d'ailleurs mobilisée en recrutant une jeune architecte ukrainienne.

Au sein du cabinet, une vingtaine de nationalités cohabitent : des Argentins, des Chinois, des Tunisiens, des Algériens, des Australiens, etc. *«Au sein des équipes de l'agence, il est important échanger avec des cultures différentes»,* se félicite Brice Piechaczyk. Si l'agence est naturellement tournée vers l'international, Enia souhaite véritablement s'ancrer à Bagnolet. L'agence encourage ses collaborateurs à se restaurer « Chez Ben », une institution du quartier, en prenant en charge une partie de la note. Enia ne compte pas s'arrêter là et compte bien développer des projets en lien avec la Ville. *«Nous travaillons actuellement sur une exposition grand format qui pourrait accueillir des œuvres de différents artistes»,* explique Brice Piechaczyk. En outre, l'agence souhaiterait ouvrir ses portes à des lycéens de Bagnolet pour leur faire découvrir le métier d'architecte.

Démocratie locale

Nouveaux référents : à l'écoute des quartiers

Le 12 mai dernier, les nouveaux référents des conseils de quartiers ont été réunis à l'Hôtel de Ville. Qui sont ces citoyens qui agissent pour améliorer la vie de leur quartier ? Pourquoi s'engagent-ils ?

À 20 ans, Inès fait partie de ces nouveaux référents de conseils de quartier de Bagnolet réunis le 12 mai dernier au sein de la salle du conseil municipal. La jeune femme représentait son quartier, Le Plateau. *«J'ai souhaité m'impliquer dans la vie collective. Il y a beaucoup de jeunes à Bagnolet mais ils sont très peu représentés dans les conseils de quartier»,* explique-t-elle. Elle a 20 ans, est Bagnoletaise de naissance et étudiante en Licence de sciences sociales à l'Université de La Sorbonne. Inès, elle, a décidé de s'engager après avoir vu un appel à candidatures sur un des panneaux d'affichage de la ville. Depuis, elle est devenue référente habitante de son quartier, Le Plateau. *«Mon rôle est d'être un intermédiaire entre la municipalité et les habitants du quartier, de faire remonter les informations qui permettront de vivre mieux dans notre quartier»,* analyse-t-elle. La jeune femme a participé à une précédente réunion de son conseil de quartier au centre socioculturel Anne-Frank. Lors de cette réunion, les habitants ont évoqué des problèmes de voirie, la demande d'un commissariat de plein exercice, des problèmes liés à la sécurité mais aussi des sujets qui concernent Est Ensemble, le département ou la région.

Chaque conseil de quartier est représenté par des référents habitants au nombre compris entre trois et douze. Pour chaque conseil, deux élus référents sont désignés par la municipalité. Ils sont en relation avec l'élue, Émilie Trigo, chargée de la Démocratie locale, qui assure le lien privilégié entre les habitants du quartier et la municipalité. Les nouveaux référents sont aujourd'hui au nombre de soixante-cinq.
Les prochaines réunions des conseils de quartier auront lieu à partir de la mi-septembre.
>> Plus d'info : 01 49 93 60 23
conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr

ÉVÉNEMENT

Du 26 juin au 26 juillet
Bagnolet avance

Pour acter symboliquement la fin du réaménagement du centre-ville, démarré en 1992 par la création de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) Benoît-Hure, venez visiter l'exposition en plein air sur la place Salvador-Allende. Cette exposition traverse l'histoire du centre-ville et les grandes étapes de sa transformation.

Entrée libre - Place Salvador-Allende - Vernissage dimanche 26 juin à 11h

AU CINÉMA

Jeudi 16 juin à 20h
Ciné-débat

Venez échanger autour du film *Les mâles du siècle*, en présence de Laurent Metterie, réalisateur, et Camille Froidevaux-Metterie, conseillère scientifique.
Laurent Metterie a rencontré une trentaine d'hommes pour les interroger sur ce que les conquêtes féministes avaient produit chez eux. Ont-ils modifié leurs comportements, leurs habitudes, leur conception du monde ? Prennent-ils conscience de leur position dominante et de leurs privilèges ?
Cin'Hoche : 6, rue Hoche
>> Plus d'info et réservation : 01 83 74 56 80

SPECTACLES

Du mercredi 6 au dimanche 17 juillet
La tribu des lutteurs – deuxième manche

Assistez à l'entraînement des lutteuses et des lutteurs des Diables Rouges à travers un spectacle créé par La Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers. Une initiation à la lutte par les Diables Rouges est proposée en amont du spectacle.
Parc des sports de la Briqueterie : 15, avenue Raspail
Entrée libre sur réservation
>> Plus d'info et réservation : 01 43 62 71 20
public@lechangeur.org

Samedi 9 et dimanche 10 juillet
Le festival des Clowns, Burlesques et Excentriques

Le festival du Samovar revient pour la 21e édition avec de nombreux spectacles.

Samedi 9 juillet
Polypholies pour 17 clowns moins 3 à 15
À 15h30 au Parc départemental Jean-Moulin / Les Guilands (devant la maison du Parc).
Terrain d'envol clowns
Cette année, le *Off* devient *Terrain d'envol clowns* et reste l'occasion de découvrir trois compagnies émergentes et de découvrir le prix du public décerné par la Ville.
À partir de 16h30, au centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises

Dimanche 10 juillet
Polypholies pour 17 clowns moins 3 à 15
À partir de 17h, sur la place Salvador-Allende
>> Programme détaillé sur lesamovar.net

SORTIR

Samedi 18 juin de 10h à 00h
et dimanche 19 juin de 12h à 22h
Festival *La Poésie n'est pas un luxe*

Participez aux nombreux ateliers, lectures, scènes ouvertes, spectacles de danse et DJ set du festival de poésie féministe mené par l'Arche et l'association Littérature.
Le Sample : 18, avenue de la République. Prix libre
>> Plus d'info : contact@lesample.fr

Mercredi 22 juin à 20h30
Réconcilier la ville avec l'eau

Échangez avec Dominique Nalpas, coordinateur des États généraux de l'eau à Bruxelles (EGEB) qui présentera l'expérience inspirante des EGEB et l'autre manière de voir l'eau dans le paysage urbain, jusqu'à la nouvelle alliance entre citoyens, scientifiques et pouvoirs publics pour une nouvelle culture de l'eau et de nouvelles manières d'agir.
Entrée libre. Maison de quartier de la Dhuys : 30, av. de la Dhuys
>> Plus d'info : Coordination Eau Île-de-France
09 80 48 71 26 - coordination@eau-iledefrance.fr

Samedi 25 juin de 7h à 18h
Vide-grenier, rue de la Capsulerie

L'Association des familles de Bagnolet (AFDB) en fête !
>> Plus d'info : Centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises
17-25, rue de la Capsulerie - 01 49 93 66 87

Dimanche 26 juin de 8h à 18h
Vide-grenier des Coutures

Chinez dans les rues Victor-Hugo, Gustave-Nickles et Paul-Bert à l'occasion du vide-grenier tout en profitant des nombreuses animations !
>> Plus d'info : Centre socioculturel Les Coutures
37, rue Jules-Ferry - 01 41 58 55 40

EXPOSITIONS

Jusqu'au au 30 juin
Vu du Ventoux de Gaël Bœglin

Le photographe rentre dans l'intimité des oiseaux, rongeurs, cervidés, etc. En tant que spectateurs de ses photographies, vous serez surpris par le degré de proximité.
Angle d'art – Hôtel de Ville, place Salvador-Allende

© Gaël Bœglin

Jusqu'au 29 juillet
Sur quel pied danser ?

Il est encore temps de découvrir la nouvelle exposition du château de l'Étang autour des photographies de Benoîte Fanton, photographe spécialisée dans le spectacle vivant depuis une vingtaine d'années.
Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta
Du lundi au vendredi de 10h à 18h, entrée libre
>> Plus d'info : 01 49 93 60 17 / 61 53 – chateau@ville-bagnolet.fr

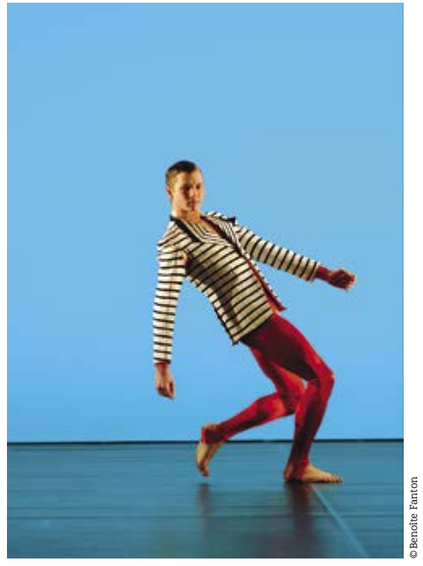
© Benoîte Fanton

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

En 2019, la municipalité avait mis en œuvre une grande réforme de ses tarifs péri et extra scolaires pour plus d'équité et de lisibilité. Les tarifs ont ainsi été unifiés et chaque famille dispose désormais d'un taux de subvention individualisé, proportionné à ses ressources.

Nous avions pris l'engagement de faire un bilan de cette réforme et d'y apporter les corrections nécessaires pour qu'elle atteigne ses objectifs. Un engagement confirmé à l'occasion de la campagne des municipales de 2020. Si la réforme, en supprimant les effets de seuil, a permis de rendre la tarification plus juste et équitable, les tarifs demeurent trop progressifs pour les ménages de la classe moyenne et relativement faibles pour les ménages aisés car on atteint rapidement les tarifs plafonds.

En outre, certaines situations particulières comme la tarification des familles déménageant en cours d'année ou celle pour les enfants dont les parents sont séparés ont été imparfaitement prises en compte.

Lors du Conseil municipal du 25 mai dernier, nous avons fait adopter une délibération qui procède à plusieurs corrections.

Le calcul du taux de subvention individualisé sera désormais réalisé à partir du seul quotient de la CAF, plus lisible et facile à utiliser pour les usagers comme pour l'administration. Les tarifs seront également plus progressifs pour les ménages modestes et de la classe moyenne et leur plafond plus élevé pour les ménages aisés. Ainsi, 68 % des usagers verront leur facture de cantine baisser. Pour une famille avec deux enfants gagnant 2000 € par mois et ayant une consommation moyenne de prestations périscolaires (accueils, études, centre de loisirs, cantine) l'économie annuelle pourra aller jusqu'à 278 €.

L'engagement pris a ainsi été tenu et ces corrections permettront à la réforme d'atteindre pleinement ses objectifs d'équité, de justice sociale et de lisibilité pour les familles.

olivier.taravella@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

La compagnie des arbres

La cause des arbres est de plus en plus populaire. Depuis quelques années, livres, documentaires mais aussi luttes pour défendre les arbres, se multiplient. C'est vital car l'arbre dépollue l'air, rafraîchit l'atmosphère, fait la pluie… Notre sort est lié à sa présence.

Mais cela ne suffit pas pour préserver les arbres et assurer leur maintien et leur développement. En ville, les arbres subissent de nombreuses agressions du fait des véhicules, des chantiers ou même de chiens lacérant leurs troncs !

Pour protéger les arbres et leur créer des conditions plus favorables, il faut partager des savoirs, des pratiques, des outils. C'est le sens du travail engagé depuis plusieurs mois autour de la Charte de l'arbre qui sera bientôt adoptée par le conseil municipal.

Cette Charte comprend une dimension d'éducation populaire pour faire connaître et apprécier les arbres en ville. Il s'agit de partager l'intérêt et le plaisir d'avoir des arbres près de chez soi.

Il s'agit aussi de réfléchir ensemble aux bonnes pratiques : revoir les emplacements où installer des arbres, protéger leurs pieds avec des fosses élargies et des barrières, choisir la variété en fonction des contraintes du lieu et prendre des sanctions en cas de dégradation.

Les cartes des pieds d'arbres à protéger et des fosses vides à replanter (ou non), et la planification des plantations d'arbres qui vont démarrer dès l'automne, sont des outils importants.

L'exposition « Arbres et Parcs, RESPECT ! » réalisée avec des enfants des accueils loisirs d'Eugénie-Cotton et d'Henri-Barbusse, des jardinier.e.s de la ville et des étudiant.e.s du CFA Fonderie de l'Image, sous la direction artistique d'Arnaud Corbin, participe de cette action. La première Fête de l'arbre et de la nature qui a eu lieu au mois de mai, a témoigné de la dynamique créée autour de l'arbre.

Un bel élan qui doit se poursuivre dans les mois et les années à venir !

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr
vassindou.cisse@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun

Garantir le « pouvoir de vivre »

Alors que l'inflation rogne le porte-monnaie des Français-es et que tout se renchérit – énergie, produits alimentaires – à longueur de journée on entend parler d'aspiration au « pouvoir d'achat ».

Dans le même temps, le mois de mai a connu des records de température à la surface de la planète. Les changements climatiques que nous pensions vivre dans plusieurs décennies se concrétisent déjà sous nos yeux.

De ces deux phénomènes nous devons tirer des enseignements.

D'abord, rappelons qu'aujourd'hui il ne peut plus être question de « pouvoir d'achat » mais de « pouvoir de vivre », c'est-à-dire pouvoir bien manger, se loger décemment, se chauffer, se déplacer, accéder aux arts, à la culture et aux loisirs… et cela tout en cessant de dégrader l'environnement.

Pour ce faire, l'intervention de la puissance publique est indispensable, tant pour rendre la vie moins chère que pour maintenir vivable notre planète. Cela passe par le blocage des prix et la régulation de secteurs comme les transports ou l'énergie. Cela passe aussi par le soutien massif de l'État aux filières d'avenir que sont la rénovation thermique du bâti, les énergies renouvelables ou les mobilités décarbonées.

Il ne s'agit plus d'aider indistinctement les entreprises quand elles saccagent notre planète. Il ne s'agit plus de pouvoir consommer tout, tout de suite, d'où que viennent les produits et peu importe comment ils ont été produits.

Dans ce contexte les villes ont un rôle indispensable à jouer. À Bagnolet, priorité est donnée à ce qui permet de mieux vivre : la santé (avec le centre municipal de santé), l'éducation (priorité aux écoles publiques), l'écologie (transformation écologique du cadre de vie). Des décisions importantes sont aussi prises comme la récente modification des tarifs de cantine pour que deux tiers des familles – populaires et moyennes – voient leur facture baisser alors même que les denrées augmentent. Cette baisse pourra aller jusque 350 € par an pour certaines familles.

Pour garantir le « pouvoir de vivre », il faut agir localement et peser nationalement.

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Une politique globale pour les générations à Bagnolet !

Bagnolet a besoin d'une politique globale pour toutes les générations, des enfants, qui peuvent de moins en moins se déplacer de manière sécure et autonome dans nos villes, jusqu'aux seniors.

La crise sanitaire et plus récemment le drame des Ehpad mettent en lumière l'urgence d'une politique nationale et locale pour nos aînés.

En matière d'hébergement, Bagnolet a hérité des équipes municipales antérieures des structures publiques et c'est une chance mais qui mérite une vigilance constante, comme le montrent les problèmes actuels des 4 Saisons, à propos desquels nous avons questionné le maire en conseil municipal.

Le renforcement du maintien à domicile doit être plus que jamais la priorité ; le CCAS délivre de longue date des prestations en la matière mais une réflexion globale sur les moyens de favoriser et de rendre plus confortable le maintien à domicile doit être initiée à Bagnolet.

Une politique globale pour les seniors doit intégrer le besoin d'un tiers système. Les offices HLM avaient développé ce qu'on appelait les foyers logements, c'est à dire de vrais logements où les locataires habitent dans leurs meubles mais en disposant en rez-de-chaussée de services communs ; sous de nouveaux noms, de tels types de logements avec services se développent de nouveau en France mais pas encore à Bagnolet.

La priorité est clairement de proscrire les Ehpad et autres résidences défiscalisées qui ne sont que des produits financiers !

La question de l'accessibilité et des espaces publics, qui est un problème toujours plus insupportable à Bagnolet (encombrement des trottoirs, stationnement anarchique, mauvais entretien des espaces publics, manque de bancs…), se pose avec acuité pour les seniors, mais aussi les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussettes.

Cela montre bien le besoin d'une politique pour toutes les générations !

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet
Retrouvez-nous : ensemblepourbagnolet.fr
raquel.garrido@ville-bagnolet.fr
claire.laurence@ville-bagnolet.fr

Une vie au service des autres

Jacqueline Chonavel a passé toute sa vie à Bagnolet. Elle est devenue, en 1959, la première femme élue maire d'une ville de plus de 30 000 habitants. Portrait d'une pionnière.

Le 21 mars, 1959, Jacqueline Chonavel, lors de son investiture en tant que Maire de Bagnolet, en compagnie de Paul Coudert.

Du haut du balcon de son appartement d'une tour de La Capsulerie, Jacqueline Chonavel montre la maison en contrebas où elle a grandi. Figure historique de Bagnolet, elle a passé toute sa vie sur ses terres. Le 7 juillet prochain, elle fêtera ses 98 ans. *«J'ai eu une enfance heureuse avant la guerre avec mon frère et ma sœur. Je me souviens qu'on jouait à la Guerre des Boutons avec les enfants de Montreuil qui nous lançait : Bagneletons, têtes de cons !»*, s'amuse Jacqueline Chonavel. La Bagnoletaise a conservé un esprit alerte quand elle évoque sa vie. Une vie marquée à jamais par l'horreur de la Déportation. En février 1941, son père communiste et résistant est arrêté et déporté dans le camp de concentration de Mauthausen. Il n'en réchappera pas. En juillet 1945, son compagnon, juif et communiste, est arrêté et déporté. Il n'en reviendra pas. *«Pendant la guerre, je n'étais pas très politisée. À la Libération, mon père n'est pas rentré de déportation. Je me suis dit :* "Ils m'ont pris mon père, je vais le remplacer et poursuivre son œuvre". *Je me suis engagé au Parti communiste après la Libération.»*

Le flambeau de son père

Son certificat d'études en poche, Jacqueline Chonavel, commence à travailler à l'âge de 15 ans dans un atelier du Fauboug Saint-Denis. *«À l'époque, les enfants d'ouvriers ne faisaient pas d'études»*, explique Jacqueline Chonavel. En 1947, la jeune femme épouse Roger Chonavel, militant communiste et rescapé de déportation. En 1947, elle est élue au conseil municipal de Bagnolet. En 1959, elle devient Maire de Bagnolet. À l'époque, elle est la première femme à être élue maire d'une ville de plus de 30 000 habitants. Une petite révolution dans les mœurs des années 1950. *«Je me souviens que des femmes avaient demandé quelle mouche avait piqué le Parti Communiste d'investir une femme à la tête de Bagnolet»*, explique Jacqueline Chonavel. En 1968, elle est élue députée de la Seine-Saint-Denis, à la suite du décès de Jean Lolive dont elle était la suppléante. Elle sera réélue en 1973 et 1978. *«J'aimais mieux être dans ma ville plutôt que d'écrire des lois et prononcer à l'Assemblée nationale»*, lance Jacqueline Chonavel tout en se félicitant d'avoir participé à des avancées comme l'abolition de la peine de mort ou le droit à l'avortement.

De nature optimiste, Jacqueline Chonavel a conservé un œil acéré sur l'actualité et le monde qui l'entoure. À l'évocation de la nomination d'une femme, Élisabeth Borne, à la fonction de Première ministre, la réponse fuse : *«Si l'Assemblée nationale était composée essentiellement de femmes, ce ne serait pas forcément bien. Ce n'est pas une question d'hommes ou de femmes mais des idées que l'on défend»*, tranche Jacqueline Chonavel. Aux générations futures, elle adresse cet appel : *«Il faut se battre dans la vie, ne pas se laisser faire. Il faut se battre pour soi et pour les autres.»*

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
→ **Centre municipal dentaire**
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven : 9h-13h et 14h-19h
jeu : 9h-13h30 et 14h-19h
sam : 9h-14h
→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97
→ **Consultations en psycho-traumatologie**
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations
Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se pacser en mairie : 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes) : 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque : 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnolet
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - **Samu** 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

MENU DE JUIN

En vert, les plats végétariens qui différent du menu classique.
Les menus intègrent 50 % de produits durables dont 20 % de bio.

		MERCREDI 1er	JEUDI 2	VENDREDI 3
		Croisillon au fromage Parmentier de poisson à la courgette bio **Parmentier de légumes, lentilles et purée de patate douce** Fromage blanc sucré bio Fruit de saison **GOÛTER** Cake Lait bio Fruit	Macédoine à l'océane (surimi, crevette) Émincé de bœuf au jus **Tranche végétarienne au soja** Pommes noisettes Saint-Nectaire AOP Fruit de saison bio	Melon charentais Tortilla à la volaille **Omelette et pommes de terre** Haricots verts Fromage frais Petit Cotentin Coupelle de fruits
LUNDI 6	**MARDI 7**	**MERCREDI 8**	**JEUDI 9**	**VENDREDI 10**
LUNDI DE PENTECÔTE	Paté de volaille Tartinade de tomate Raviolis **Raviolis au tofu** Camembert bio Fruit de saison	Salade Africaine de lentilles bio Rôti de bœuf **Œufs durs sauce aurore** Chamois d'or Compote pomme/banane allégée en sucre **GOÛTER** Crêpe sucrée bio Fromage blanc Fruit	Coleslaw Fish & Chips sauce mayonnaise/ketchup **Crispy fromage** Frites Yaourt nature et sucré bio Tarte aux pommes	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade de tomates, concombres et maïs **Moussaka végétarienne** Fromage fondu carré Fruit de saison bio
LUNDI 13	**MARDI 14**	**MERCREDI 15**	**JEUDI 16**	**VENDREDI 17**
Taboulé mexicain Poulet basquaise Penne aux légumes du Sud **Bâtonnets végétales bio** Petit fromage frais aux fruits Compote pommes/fraises	Concombre kheira raïka Paëlla marine (dès de poisson, petits pois, fruits de mer cocktail, moules bio, crevettes, poivrons, oignons) **Paëlla végétarienne** (boulettes provençales végétariennes, poivrons, petits pois, oignons) Cantal AOP Coupelle de fruits	Tomates mozzarella vinaigrette moutarde Sauté de bœuf au curry **Pané au gouda bio** Gratin de chou fleur Camembert bio Fruit de saison bio **GOÛTER** Pain/confiture et lait bio	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade de lentilles, petits pois, framboises et fromage de brebis **Parmentier à la carotte et soja** Fromage fondu petit moulé Fruit de saison bio	Melon Colin d'Alaska pané et riz soufflé **Émincé végétal** Petits pois au jus Yaourt aromatisé vanille bio Barre bretonne
LUNDI 20	**MARDI 21**	**MERCREDI 22**	**JEUDI 23**	**VENDREDI 24**
Salade de maïs et haricots rouges Spaghetti carbonara **Spaghetti à la bolognaise végétarienne** Yaourt nature sucré bio Fruit de saison	**MENU AVEC PORC OU VÉGÉTARIEN** Carottes râpées bio et raisins vinaigrette moutarde Colombo de porc Riz bio **Timbale de riz bio, lentilles bio et courgettes** Camembert bio Tarte aux pommes et rhubarbe	**MENU VÉGÉTARIEN** Salade iceberg **Hachis parmentier de soja bio** Cantal AOP Lacté saveur vanille **GOÛTER** Pain bio et barre de chocolat Yaourt nature bio	Melon vert Filet de hoki sauce crevettes **Coquillettes bio aux légumes gratinés** Coquillettes bio Fromage frais Petit Cotentin Mousse au chocolat au lait	**MENU AVEC PORC OU VÉGÉTARIEN** Salade façon piémontaise Jambon de porc **Bâtonnet végétal bio** Ratatouille bio Yaourt aromatisé bio Fruit de saison bio

BAJOlib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation : 01 49 93 60 36**

Est Ensemble | Infos déchets N° Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ? COMPOSEZ LE
N° Vert 0800 093 013

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°71 - juin 2022
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Hélène Foucteau
Rédaction : Karim Benchaïb, Typhaine Delcroix, Éric Delon, Éric Mugneret

Conception graphique : Adrien Midzic
Illustration : Lily
Maquette : Thi Vu, Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison
Typographie : Achille FY co-créée par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

***BAJOmag'* est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.**
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN : 0767-8525
Dépôt légal : juin 2022
Imprimé par Groupe Morault :
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel

Imprim'Vert
Papier issu de forêts gérées durablement

Est Ensemble Grand Paris

Pour le climat et la justice sociale !

MAIRIE DE BAGNOLET

Participez au vernissage Dimanche 26 juin à 11h

Exposition Photos

“ Bagnolet avance ”

26 juin > 26 juillet 2022

Place Salvador-Allende

©Direction de la Communication - 06/2022 - Conception graphique Thi Vu

VILLE-BAGNOLET.FR